

Jepsen

adopter cette directive, mais aussi à la faire appliquer dans tous les Etats membres. J'estime cependant qu'il manque un point capital, à savoir la conclusion d'accords avec, tout au moins, les pays limitrophes afin d'agir de concert en cas de pollution à grande échelle. J'ai, bien sûr, à l'esprit les pays nordiques, la Suisse, l'Autriche et surtout les pays de l'Europe de l'Est.

Je ne puis m'empêcher, dans ce contexte, de voir les choses dans une perspective un peu plus lointaine, c'est-à-dire comment, dans une situation donnée, nous pourrions le mieux prendre les mesures qui s'imposent dans l'immédiat. Selon moi, le mieux serait d'établir dans la CEE, et en collaboration avec les pays limitrophes, un fonds pour l'environnement afin que nous sachions à tout moment où trouver les ressources financières qu'exigent de vastes tâches qui ne peuvent être entreprises aussitôt ni par une seule entreprise ni par un seul Etat membre. Je considère qu'il s'agit d'une perspective importante et je crois que le Parlement devrait œuvrer dans ce sens.

Le Président. — Nous interrompons le débat pour faire place à la séance solennelle. Nous reprendrons notre débat cet après-midi à 16 h 30.

(La séance est suspendue à 11 h 30)

PRESIDENCE DE LORD PLUMB

Président

6. Séance solennelle

(La séance solennelle est ouverte à 11 h 45)

Lord Plumb, président du Parlement européen. — *(EN)* Votre Sainteté, c'est un grand honneur pour moi de vous souhaiter, au nom du Parlement européen, une très chaleureuse bienvenue dans cette Assemblée. Le Parlement européen directement élu au suffrage universel est le symbole non seulement de la réconciliation entre des peuples qui, pendant trop longtemps, ont été déchirés par des guerres fratricides, mais c'est aussi le symbole de leur volonté et de leur capacité d'établir entre les pays un nouveau type de relations fondé sur des principes de solidarité et d'assistance mutuelle. Bien que la voie choisie soit l'intégration économique progressive, l'objectif visé par la Communauté européenne a été, et demeure, une union toujours plus étroite entre les peuples d'Europe, peuples qui partagent en commun des valeurs de civilisation fondées sur le respect de l'individu, la responsabilité et la liberté individuelles. Ce Parlement est le garant de la démocratie dans nos institutions et il est le farouche défenseur des libertés fondamentales sur notre continent et ailleurs dans le monde.

Nous partageons avec vous votre profonde préoccupation pour la justice et la paix. Ces idéaux doivent demeurer les objectifs spirituels et concrets de notre lutte contre la pauvreté et la misère dans nos propres pays. Ils doivent aussi inspirer notre action ailleurs dans le monde dans notre lutte contre la faim et en faveur du développement. Nous avons admiré vos efforts incessants de par le monde pour la défense de la dignité humaine et la recherche de la paix dans la justice dans tant de pays troublés.

(Applaudissements)

Pour notre part, nous estimons que nous contribuons à atteindre les mêmes objectifs par notre engagement politique et notre assistance matérielle.

C'est avec grand plaisir que je vous invite, Votre Sainteté, à vous adresser à cette Assemblée.

(Applaudissements vifs et soutenus)

Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II. — Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, permettez-moi avant toute chose de dire combien...

(Interruption de M. Paisley)

Le Président. — Monsieur Paisley, je vous rappelle à l'ordre et je vous demande de mettre fin à ce désordre.

(Autres interruptions)

Le Président. — Pour la deuxième fois, Monsieur Paisley, je vous rappelle à l'ordre et je vous demande de respecter la dignité de cette Assemblée.

(Autres interruptions)

Monsieur Paisley, je vous exclus maintenant de cet hémicycle pour le reste de la séance.

(Applaudissements)

Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II. — *(EN)* Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs...

(Applaudissements)

avant toute chose, permettez-moi de dire combien j'apprécie les paroles de bienvenue et de considération que vous avez eu la bonté de prononcer à mon égard. Je souhaite vous remercier très chaleureusement, Monsieur le Président, pour avoir personnellement renouvelé l'invitation, qui avait d'abord été lancée en 1980, à venir m'adresser à cette prestigieuse Assemblée. Le souhait que j'exprimais il y a plus de trois ans devant les représentants des institutions européennes est aujourd'hui exaucé. Je suis très conscient de l'importance de ma rencontre d'aujourd'hui avec les représentants des douze

Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II

pays qui constituent la Communauté européenne, c'est-à-dire les représentants de quelque 330 millions de citoyens qui vous ont confié le mandat de présider à leur destinée commune.

Maintenant que votre Assemblée, qui a été au cœur de l'intégration européenne depuis le début de la Communauté européenne du charbon et de l'acier et la signature du traité de Rome, est élue au suffrage universel direct et jouit par conséquent d'un prestige et d'une autorité accrue, elle apparaît à juste titre, aux yeux de vos compatriotes, comme l'institution qui conduira leur avenir en tant que communauté démocratique de pays désireux d'intégrer plus étroitement leurs économies, d'harmoniser leurs législations dans un certain nombre de domaines et d'offrir à tous leurs citoyens une plus grande liberté dans la perspective d'une coopération mutuelle et d'un enrichissement culturel.

Notre rencontre se tient à un moment particulier de l'histoire de ce continent, où, après un long périple hérissé de difficultés, nous nous trouvons au début de nouvelles étapes décisives avec l'entrée en vigueur de l'Acte unique européen lequel accélérera le processus d'intégration qui a été patiemment conduit au cours de ces dernières décennies.

Depuis la fin de la dernière guerre mondiale, le Saint-Siège n'a pas cessé d'encourager la construction de l'Europe. Certes, l'Eglise a pour mission de faire connaître à tous les hommes leur salut en Jésus-Christ, quelles que soient les conditions de leur histoire présente, car il n'y a jamais de préalable à cette tâche. Aussi, sans sortir de la compétence qui est la sienne, considère-t-elle comme son devoir d'éclairer et d'accompagner les initiatives développées par les peuples qui vont dans le sens des valeurs et des principes qu'elle se doit de proclamer, attentive aux signes des temps qui invitent à traduire dans les réalités changeantes de l'existence les requêtes permanentes de l'Évangile.

Comment l'Eglise pourrait-elle se désintéresser de la construction de l'Europe, elle qui est implantée depuis des siècles dans les peuples qui la composent et les a un jour portés sur les fonts baptismaux, peuples pour qui la foi chrétienne est et demeure l'un des éléments de leur identité culturelle?

L'Europe d'aujourd'hui peut certainement accueillir comme un signe des temps l'état de paix et de coopération définitivement installé entre ses États membres, qui pendant des siècles avaient épuisé leurs forces à se faire la guerre et à rechercher l'hégémonie les uns sur les autres.

Signe des temps encore, la sensibilité accrue aux droits de l'homme et à la valeur de la démocratie, dont votre Assemblée est l'expression et veut aussi

être le garant. Cette adhésion est d'ailleurs toujours à confirmer pour que prévale en toutes circonstances le respect du droit et de la dignité de la personne humaine.

Signe des temps aussi, croyons-nous, le fait que cette partie de l'Europe, qui a jusqu'ici tant investi dans le domaine de sa coopération économique, soit de plus en plus intensément à la recherche de son âme, et d'un souffle capable d'assurer sa cohésion spirituelle. Sur ce point, me semble-t-il, l'Europe que vous représentez se trouve au seuil d'une nouvelle étape de sa croissance, tant pour elle-même que dans sa relation avec le reste du monde.

Le marché unique, qui entrera en vigueur à la fin de 1992, va hâter le processus de l'intégration européenne. Une structure politique commune, émanation de la libre volonté des citoyens européens, loin de mettre en péril l'identité des peuples de la Communauté, sera plus à même de garantir plus équitablement les droits, notamment culturels, de toutes ses régions. Ces peuples européens unis n'accepteront pas la domination d'une nation ou d'une culture sur d'autres, mais soutiendront le droit égal pour toutes d'enrichir les autres de leur différence.

Les empires du passé ont tous failli, qui tentaient d'établir leur prépondérance par la force de coercition et la politique d'assimilation. Votre Europe sera celle de la libre association de tous ses peuples et de la mise en commun des multiples richesses de sa diversité.

(Applaudissements)

D'autres nations pourront certainement rejoindre celle qui, aujourd'hui, sont ici représentées. Mon vœu de Pasteur suprême de l'Eglise universelle, venu de l'Europe centrale et qui connaît les aspirations des peuples slaves, cet autre «poumon» de notre même patrie européenne,

(Applaudissements)

mon vœu est que l'Europe, se donnant souverainement des institutions libres, puisse un jour se déployer aux dimensions que lui ont données la géographie et plus encore l'histoire. Comment ne le souhaiterais-je pas, puisque la culture inspirée par la foi chrétienne a profondément marqué l'histoire de tous les peuples de notre unique Europe, grecs et latins, germaniques et slaves, malgré toutes les vicissitudes et par-delà les systèmes sociaux et les idéologies?

Les nations européennes se sont toutes distinguées dans leur histoire par leur ouverture sur le monde et les échanges vitaux qu'elles ont établis avec les peuples d'autres continents. Nul n'imagine qu'une Europe unie puisse s'enfermer dans son égoïsme.

Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II

Parlant d'une seule voix, unissant ses forces, elle sera en mesure, plus encore que par le passé, de consacrer ressources et énergies nouvelles à la grande tâche du développement des pays du Tiers-Monde, spécialement ceux qui entretiennent déjà avec elle des liens traditionnels. La «Convention de Lomé», qui a donné lieu à une coopération institutionnalisée entre des membres de votre Assemblée et des représentants de soixante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, est, à bien des égards, exemplaire.

(Applaudissements)

La coopération européenne sera d'autant plus crédible et fructueuse qu'elle se poursuivra, sans arrière-pensée de domination, avec l'intention d'aider les pays pauvres à prendre en charge leur propre destin.

Monsieur le Président, le message de l'Eglise concerne Dieu et la destinée ultime de l'homme, questions qui ont au plus haut point imprégné la culture européenne. En vérité, comment pourrions-nous concevoir l'Europe privée de cette dimension transcendante?

Depuis que, sur le sol européen, se sont développés, à l'époque moderne, les courants de pensée qui ont peu à peu écarté Dieu de la compréhension du monde et de l'homme, deux visions opposées alimentent une tension constante entre le point de vue des croyants et celui des tenants d'un humanisme agnostique et parfois même athée.

Les premiers considèrent que l'obéissance à Dieu est la source de la vraie liberté, qui n'est jamais liberté arbitraire et sans but, mais liberté pour la vérité et le bien, ces deux grandeurs se situant toujours au-delà de la capacité des hommes de se les approprier complètement. Sur le plan éthique, cette attitude fondamentale se traduit par l'acceptation de principes et de normes de comportement s'imposant à la raison ou découlant de l'autorité de la Parole de Dieu, dont l'homme, individuellement ou collectivement, ne peut disposer à sa guise, au gré des modes ou de ses intérêts changeants.

La deuxième attitude est celle qui, ayant supprimé toute subordination de la créature à Dieu, ou à un ordre transcendant de la vérité et du bien, considère l'homme en lui-même comme le principe et la fin de toutes choses, et la société, avec ses lois, ses normes, ses réalisations, comme son œuvre absolument souveraine. L'éthique n'a alors d'autre fondement que le consensus social, et la liberté individuelle d'autre frein que celui que la société estime devoir imposer pour la sauvegarde de celle d'autrui.

Chez certains, la liberté civile et politique, jadis conquise par un renversement de l'ordre ancien fondé sur la foi religieuse, est encore conçue comme allant de pair avec la marginalisation, voire la suppression de la religion, dans laquelle on a tendance à voir un système d'aliénation. Pour certains, croyants, en sens inverse, une vie conforme à la foi ne serait possible que par un retour à cet ordre ancien, d'ailleurs souvent idéalisé. Ces deux attitudes antagonistes n'apportent pas de solution compatible avec le message chrétien et le génie de l'Europe. Car, lorsque règne la liberté civile et que se trouve pleinement garantie la liberté religieuse, la foi ne peut que gagner en vigueur en relevant le défi que lui adresse l'incroyance, et l'athéisme ne peut que mesurer ses limites devant le défi que lui adresse la foi.

Devant cette diversité des points de vue, la fonction la plus élevée de la loi est de garantir également à tous les citoyens le droit de vivre en accord avec leur conscience et de ne pas contredire les normes de l'ordre moral naturel reconnues par la raison.

A ce point, il me paraît important de rappeler que c'est dans l'humus du christianisme que l'Europe moderne a puisé le principe — souvent perdu de vue pendant les siècles de «chrétienté» — qui gouverne le plus fondamentalement sa vie publique: je veux dire le principe, proclamé pour la première fois par le Christ, de la distinction de «ce qui est à César» et de «ce qui est à Dieu» (cf. Mt. 22, 21). Cette distinction essentielle entre la sphère de l'aménagement du cadre extérieur de la cité terrestre et celle de l'autonomie des personnes s'éclaire à partir de la nature respective de la communauté politique à laquelle appartiennent nécessairement tous les citoyens et de la communauté religieuse à laquelle adhèrent librement les croyants.

Après le Christ, il n'est plus possible d'idolâtrer la société comme grandeur collective dévoratrice de la personne humaine et de son destin irréductible. La société, l'État, le pouvoir politique appartiennent au cadre changeant et toujours perfectible de ce monde. Nul projet de société ne pourra jamais établir le Royaume de Dieu, c'est-à-dire la perfection eschatologique, sur la terre. Les messianismes politiques débouchent le plus souvent sur les pires tyrannies. Les structures que les sociétés se donnent ne valent jamais d'une façon définitive; elles ne peuvent pas non plus procurer par elles-mêmes tous les biens auxquels l'homme aspire. En particulier, elles ne peuvent se substituer à la conscience de l'homme, ni à sa quête de la vérité et de l'absolu.

La vie publique, le bon ordre de l'Etat reposent sur la vertu des citoyens, qui invite à subordonner

Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II

les intérêts individuels au bien commun, à ne se donner et à ne reconnaître pour loi que ce qui est objectivement juste et bon. Déjà les anciens Grecs avaient découvert qu'il n'y a pas de démocratie sans assujettissement de tous à la loi, et pas de loi qui ne soit fondée sur une norme transcendante du vrai et du juste.

Dire qu'il revient à la communauté religieuse, et non à l'Etat, de gérer «ce qui est à Dieu», revient à poser une limite salutaire au pouvoir des hommes, et cette limite est celle du domaine de la conscience, des fins dernières, du sens ultime de l'existence, de l'ouverture sur l'absolu, de la tension vers un achèvement jamais atteint, qui stimule les efforts et inspire les choix justes. Toutes les familles de pensée de notre vieux continent devraient réfléchir à quelles sombres perspectives pourrait conduire l'exclusion de Dieu de la vie publique, de Dieu comme ultime instance de l'éthique et garantie suprême contre tous les abus du pouvoir de l'homme sur l'homme.

Notre histoire européenne montre abondamment combien souvent la frontière entre «ce qui est à César» et «ce qui est à Dieu» a été franchie dans les deux sens. La chrétienté latine médiévale — pour ne mentionner qu'elle — qui, pourtant, a théoriquement élaboré, en reprenant la grande tradition d'Aristote, la conception naturelle de l'Etat, n'a pas toujours échappé à la tentation intégraliste d'exclure de la communauté temporelle ceux qui ne professaient pas la vraie foi. L'intégrisme religieux, sans distinction entre la sphère de la foi et celle de la vie civile, aujourd'hui encore pratiqué sous d'autres cieux, paraît incompatible avec le génie propre de l'Europe tel que l'a façonné le message chrétien.

(Applaudissements)

Mais c'est d'ailleurs que sont venues, en notre temps, les plus grandes menaces, lorsque des idéologies ont absolutisé la société elle-même ou un groupe dominant, au mépris de la personne humaine et de sa liberté. Là où l'homme ne prend plus appui sur une grandeur qui le transcende, il risque de se livrer au pouvoir sans frein de l'arbitraire et des pseudo-absolus qui le détruisent.

D'autres continents connaissent aujourd'hui une symbiose plus ou moins profonde entre la foi chrétienne et la culture, qui est pleine de promesse. Mais, depuis bientôt deux millénaires, l'Europe offre un exemple très significatif de la fécondité culturelle du christianisme qui, de par sa nature, ne peut être relégué dans la sphère privée. Le christianisme, en effet, a vocation de profession publique et de présence active dans tous les domaines de la vie. Aussi mon devoir est-il de souligner avec force que si le substrat religieux et

chrétien de ce continent devait en venir à être marginalisé dans son rôle d'inspirateur de l'éthique et dans son efficacité sociale, c'est non seulement tout l'héritage du passé européen qui serait nié, mais c'est encore un avenir digne de l'homme européen — je dis de tout homme européen, croyant ou incroyant — qui serait gravement compromis.

(Applaudissements)

En terminant, j'évoquerai trois domaines où il me semble que l'Europe intégrée de demain, ouverte vers l'Est du continent, généreuse envers l'autre hémisphère, devrait reprendre un rôle de phare dans la civilisation mondiale.

D'abord, réconcilier l'homme avec la création, en veillant à préserver l'intégrité de la nature, sa faune et sa flore, son air et ses fleuves...

(Applaudissements)

...ses subtils équilibres, ses ressources limitées, sa beauté qui loue la gloire du Créateur;

Ensuite, réconcilier l'homme avec son semblable, en s'acceptant les uns les autres entre Européens de diverses traditions culturelles ou familles de pensée, en étant accueillant à l'étranger et au réfugié, en s'ouvrant aux richesses spirituelles des peuples des autres continents;

(Applaudissements)

Enfin, réconcilier l'homme avec lui-même: oui, travailler à reconstituer une vision intégrée et complète de l'homme et du monde, à l'encontre des cultures du soupçon et de la déshumanisation, une vision où la science, la capacité technique et l'art n'excluent pas mais appellent la foi en Dieu.

(Applaudissements)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés, en répondant à votre invitation de m'adresser à votre illustre Assemblée, j'avais devant les yeux les millions d'hommes et de femmes européens que vous représentez. C'est à vous que ceux-ci ont confié la grande tâche de maintenir et de développer les valeurs humaines — culturelles et spirituelles — qui correspondent à l'héritage de l'Europe et qui seront la meilleure sauvegarde de son identité, de sa liberté et de son progrès. Je prie Dieu de vous inspirer et de vous fortifier dans ce grand dessein.

(L'Assemblée, debout, applaudit l'orateur)

Lord Plumb, président du Parlement européen. — *(EN)* Je vous remercie vivement, Votre Sainteté, pour votre message très clair et plein d'inspiration, un message qui, j'en suis convaincu, sera transmis à tous les citoyens d'Europe et au-delà, par nos